

Famil  
es  
rurales

Vivre mieux !

ASSOCIATION  
PAULHAN SOLIDAIRE

# ATELIER VÉLO



Tous les mercredis de 14 h à 18 h

261, Route d'Usclas 34230 Paulhan

(Entrée en face de l'école Arc en ciel)

Pour tous renseignements

📞 07 83 69 01 15

☎ 04 67 24 94 30

✉ : paulhansolidaire@gmail.com





## FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER-VELO

L'atelier-vélo est une des activités proposées par l'association Familles rurales - PAULHAN SOLIDAIRE.

Instauré dans l'esprit de créer des nouveaux liens entre les PAULHANAIS, il permettra aux adhérents de l'association d'entretenir à moindre coût leur vélo dans un espace réservé, en mettant à leur disposition un outillage spécifique et de bénéficier éventuellement d'une aide technique des gestionnaires de l'atelier.

L'atelier vélo proposera trois activités principales :

- **L'auto-réparation** des vélos par leur propriétaire.
- **La location** de vélos (2022).
- **La vente ponctuelle** de vélos ayant été remis en état par l'atelier (2022).

Dans un souci de gestion équitable et afin d'assurer la pérennité de l'atelier et son bon fonctionnement, certaines règles approuvées par le bureau de l'association devront s'appliquer à tous les adhérents sans exception.

### 1. Accès de l'atelier

L'accès de l'atelier est réservé aux adhérents de l'association Familles rurales de PAULHAN SOLIDAIRE à jour de leur cotisation.

**Le financement des frais de fonctionnement sera assuré par l'adhésion.**

**Cela inclus :**

- L'accès à l'atelier
- L'achat de produits d'entretien
- La mise à disposition de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos personnels

Il est spécifié que l'outillage prêté doit être nettoyé avant restitution et rendu dans le même état qu'il a été reçu.

**Les pièces détachées :**

- Les pièces de récupération nettoyées et révisées seront vendues à prix modique
- Les pièces neuves seront vendues à prix coûtant

**Horaires et jours d'ouverture de l'atelier**

- Les mercredis après-midi de 14 h à 18 h
- Les samedis matin de 8h30 à 12h30 (Novembre 2021)

### 2. Location de vélos.

La location sera ouverte au printemps 2022, aux particuliers et aux associations et organismes de tourisme.

Les tarifs seront définis à la journée ou à la semaine, et en fonction du type de vélo VTC ou VTT.

Les coûts de location seront communiqués par le bureau de l'association lors de l'ouverture.